



Refus de congé simultané

Par **djessyka**, le **10/03/2014** à **10:15**

Bonjour,

Je suis actuellement employée par La poste en tant que guichetière dans le 77, mon conjoint (pacsé) travaille lui à La poste aussi mais en tant que facteur dans le 92.

J'ai vu l'article sur le droit au congé simultané quand nous sommes dans la même entreprise.

Cela s'applique t il dans notre cas??

Sachant que notre demande a été refusée car le numéros de siret de La Poste change d'un département à l'autre.

Pourtant notre directeur, tout en haut, reste bien le même.

Et en haut de notre fiche de paie c'est bien La Poste.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]